



Bordeaux, le 8 février 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Nous sollicitons de votre haute bienveillance la tenue régulière du comité consultatif sur les rythmes. Il apparaît qu'une réelle concertation locale est difficile dans certains territoires girondins comme notre déclaration préalable à la CAPD de ce jour le pointe.

Nous estimons que les situations de blocage, résistante aux arbitrages des IEN, pourraient être étudiées et dénouées ; votre présidence, permettant la synthèse des différentes parties prenantes aux intérêts divergents. Nous considérons qu'une réunion tous les quinze jours serait optimale car assurant la remontée et le suivi des points d'achoppement en temps réel. Le travail du CDEN conclusif des débats que nous appelons de nos vœux en serait grandement facilité.

Soucieux d'apporter des améliorations à la mise en œuvre d'une réforme que nous soutenons sur le fond, nous vous remercions de bien vouloir apprécier cette demande à l'aune de notre attachement à la réussite de tous les élèves.

Evelyne FAUGEROLLE  
Secrétaire Départementale



**Section de la Gironde**

33 bis rue de Carros 33800 Bordeaux

Tel : 05.57.59.00.30

[33@se-uns.org](mailto:33@se-uns.org)

<http://sections.se-uns.org/33>